



Complexe AQUALUC, av. Neckarbischofsheim
10600 LA CHAPELLE ST LUC

Association Loi de 1901 déclarée N°W103000400
Agréée Jeunesse et Sports N°10/S.246
Affiliée FFESSM N° 06-10-0200
N° SIREN 44792283200012



<http://profond10.vpdive.com>

La Chapelle St Luc, 23 janvier 2024

Procès-verbal

De l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET ELECTIVE Olympiade 2024-2028

Du Lundi 22 janvier 2024 à 19h30 précises
Pôle sportif, rue de la Douane 10600 La Chapelle St Luc

Le quorum est de 33 voix

Rappel Ordre du jour :

Assemblée générale ordinaire et élective :

- 1- Rapport du Président.
- 2- Rapport d'activité (vote).
- 3- Rapport de la secrétaire.
- 4- Rapport financier de la trésorière (vote).
- 5- Budget prévisionnel de la trésorière (vote).
- 6- Cotisation 2024-2025 (vote).
- 7- Rapport de la commission technique : formations, matériel / TIV.
- 8- Interventions des invités.
- 9- Elections du comité directeur
- 10- Questions diverses.

Nous clôturerons cette AG par notre traditionnel buffet.

Ouverture de l'assemblée générale à 19h35.

Présents : 42 adhérents + 7 pouvoirs.

1- Rapport du Président.

Salutations et remerciements du président à l'assemblée et aux invités.

Développement du PowerPoint « rapport du Président »

Applaudissements pour les diplômes de niveaux, qualifications, RIFAA...

Président : Bruno FRANCOIS, 12 rue Bel Air 10440 LA RIVIERE DE CORPS

Téléphone 06 71 21 87 17

Courriel : associationprofond10@gmail.com

2- Rapport d'activité (vote).

Développement du fichier .doc « rapport d'activité »

Vote : rapport accepté à l'unanimité.

3- Rapport de la secrétaire.

Développement du rapport de la secrétaire.

4- Rapport financier de la trésorière (vote).

Développement du rapport de la trésorière.

Vote : rapport accepté à l'unanimité.

5- Budget prévisionnel de la trésorière (vote).

Développement du rapport de la trésorière.

Vote : rapport accepté à l'unanimité.

6- Cotisation 2024-2025 (vote).

Tarifs 2024-2025 identiques à la saison 2023/2024

Vote : rapport accepté à l'unanimité.

7-Rapport de la commission technique : formations, matériel / TIV.

Son responsable Jean-Claude ROBACHE rappelle de prendre soin du matériel.

Pour ceux qui ont un détendeur avec étrier, il faut penser à prendre un insert.

Attention de ne pas faire tomber les blocs... attention de ne pas serrer trop fort les robinets de conservation.

Les bateaux : ne pas sauter dans les bateaux. (Des soudures sur la barge peuvent céder), idem pour le semi-rigide, attention aux boudins du bateau.

Les EPI : signaler les éventuels problèmes à Jean-Claude ou Bruno

Journée TIV le 08/06/2024. Rappel : contrôle obligatoire. Les propriétaires de blocs doivent être présents. Un bloc non contrôlé ne pourra plus être gonflé.

Recyclage TIV programmé le 12/10/2024

Rappel sur la sortie en fosse à Dijon le 23/03/2024 : formation pour les N1 en priorité.

Ajout de Jean-Claude : Rappel, il est le seul Moniteur Fédéral 1^{er} degré, il attend la relève avec impatience.

Intervention de Thibaud GENTELLE (Moniteur Entraîneur Fédéral Apnée 1^{er} degré) : Va organiser des cours avec l'ESM10 : quelques cours le samedi pour valider des niveaux et des informations spécifiques...

- Fosse Apnée à venir : samedi 10/02/2024 et samedi 10/03/2024, puis entraînement au lac.

Question de Philippe BRUNO : « Est-ce qu'il y aura une formation RIFAA cette année » ?

Réponse de Thibaud : peut-être que oui, c'est envisageable. Plus facile si la personne a déjà le RIFAP ou le PSC1 (ça permet de valider déjà pas mal de choses...)

Question d'un autre membre : recyclage RIFAA ? réponse : oui, ça peut se faire.

Rappel de Bruno : Merci à Jean-Charles et Rémi pour assurer et dynamiser les séances d'apnée.

8-Interventions des invités.

- David Hanin, président du CODEP 10 :

Apprécie et salue le dynamisme du club, l'implication des adhérents.

Pour le CODEP 10 : nouveau local acquis à la base de plongée au lac. Ce qui est prévu, ce sont de nouveaux investissements : tables et racks (pour poser les blocs). David rappelle : nouvelles élections du CODEP 10 fin 2024. David propose à chacun de réfléchir et pourquoi pas de faire une liste.

- Alain Kempf, président de la commission technique

Salue la présence d'une assemblée nombreuse.

Remercie l'engagement de la formation « initiateur ».

Il décrit les différentes commissions.

PSC1 : une session de formation va avoir lieu.

Questions diverses.

(Le point « questions diverses » a finalement été abordé avant l'assemblée électorale)

Question dans l'assemblée : quels travaux pour la piscine :

Tout doit être cassé et refait à neuf. Prévision d'une année de travaux.

Elections du comité directeur

Une liste de 12 membres est proposée à l'assemblée qui est composée de 49 votants ou représentés. Tous les votes sont exprimés.

Le comité directeur est élu à 49 voix « pour » à l'unanimité.

Le comité directeur se retire quelques instants puis revient pour proposer un nouveau président : Bruno FRANCOIS.

Ce choix est soumis au vote. Résultat : 49 voix « pour ».

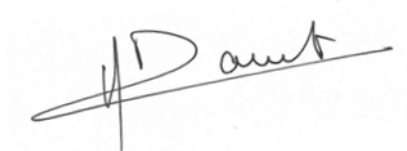
Bruno FRANCOIS est reconduit en tant que Président à l'unanimité.

Clôture de l'assemblée générale à 21h33.

Moment convivial

Qui se déroule dans la plus grande sympathie.

Agnès DANET,
Secrétaire de séance :



Le Président,

Bruno FRANCOIS.

